

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Très attractive touristiquement, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît une forte concentration de touristes français et étrangers. C'est une région qui retient également ses habitants puisqu'un tiers des séjours touristiques de ses résidents s'effectue dans la région.

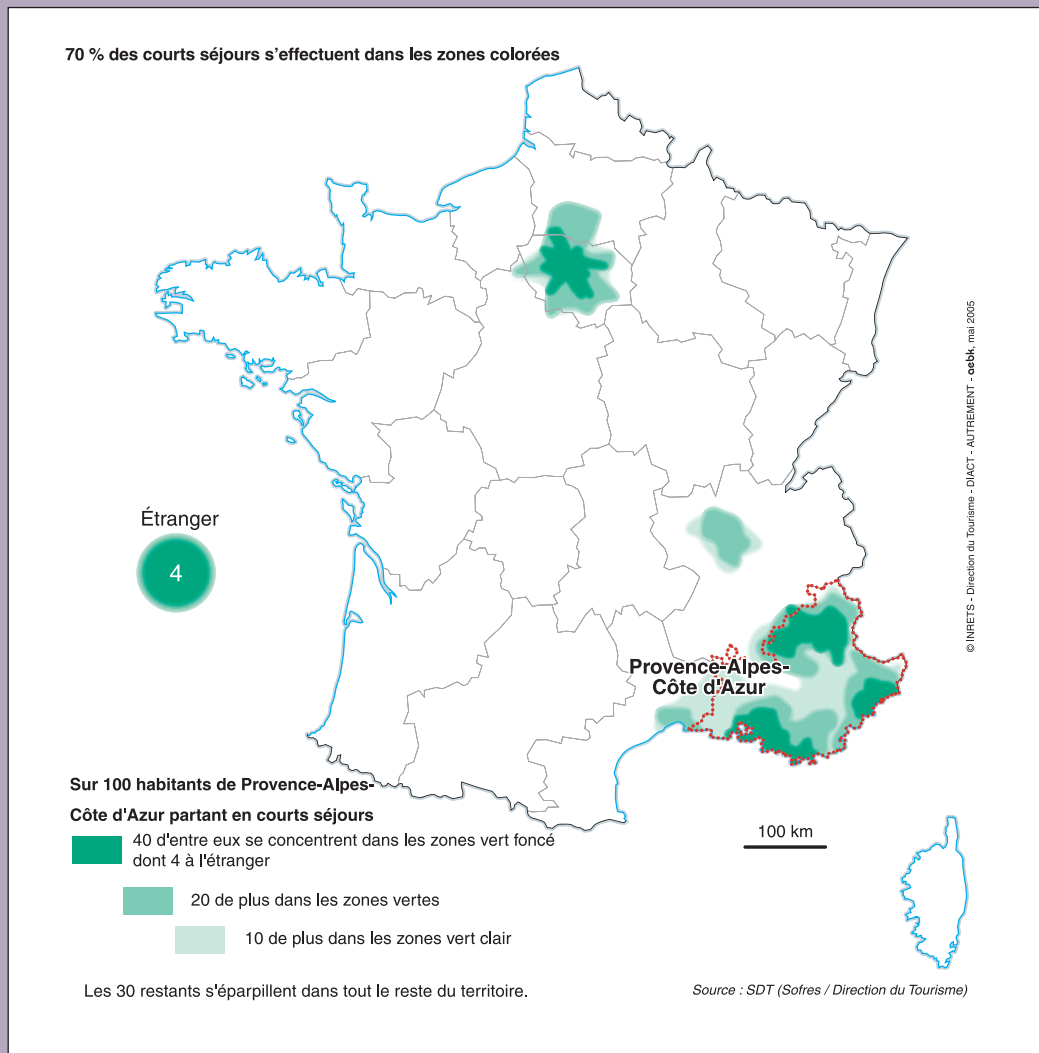
La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 4,67 millions d'habitants, soit 7,8 % de la population de la France (9,5 % de celle de province), et s'étend sur 31 400 km², soit 5,8 % de la superficie de la France métropolitaine. Son taux d'urbanisation de 91,6 % est le plus élevé après celui de l'Île-de-France.

Émission des flux touristiques de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur émet 11,8 millions de séjours touristiques par an pour un total de 65 millions de nuitées, soit 6,7 % de l'ensemble des séjours touristiques des Français et 6,8 % des nuitées. Le taux de

départ de 71,3 % des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur avoisine la moyenne de province (71,9 %). Compte tenu de sa population, cette région adopte un profil d'émission de flux touristiques somme toute assez moyen : elle émet 2,5 séjours par habitant (moyenne de province 2,7 séjours), 3,7 séjours par par-

Destinations privilégiées des résidents de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des courts séjours



tant (moyenne de province 3,9), 13,9 nuitées par habitant (moyenne de province 13,8), pour une durée moyenne de leurs séjours de 5,5 nuits (moyenne de province 5,1).

C'est une des régions dont les habitants sont très introvertis puisque 31,9 % de leurs séjours sont intra-régionaux. Cependant, ils vont aussi fortement à l'étranger pour un séjour touristique (13,1 % de leurs séjours et 18,7 % de leurs nuitées, moyennes nationales 10,8 % et 16 %).

Origine des flux touristiques

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région réceptrice de flux

des Français. Elle reçoit, annuellement, 14,7 millions de leurs séjours touristiques, représentant 9,3 % de l'ensemble des séjours des Français pour un total de 98,7 millions de nuitées, soit 12,3 % de l'ensemble des nuitées touristiques des Français. Avec 6,7 nuitées par séjour, les durées de séjours y sont plus longues que la moyenne (en province 5,1 nuitées). La part des habitants dans les séjours touristiques en Provence-Alpes-Côte d'Azur y est élevée (25,7 %), quand elle est de 19,4 % sur la province.

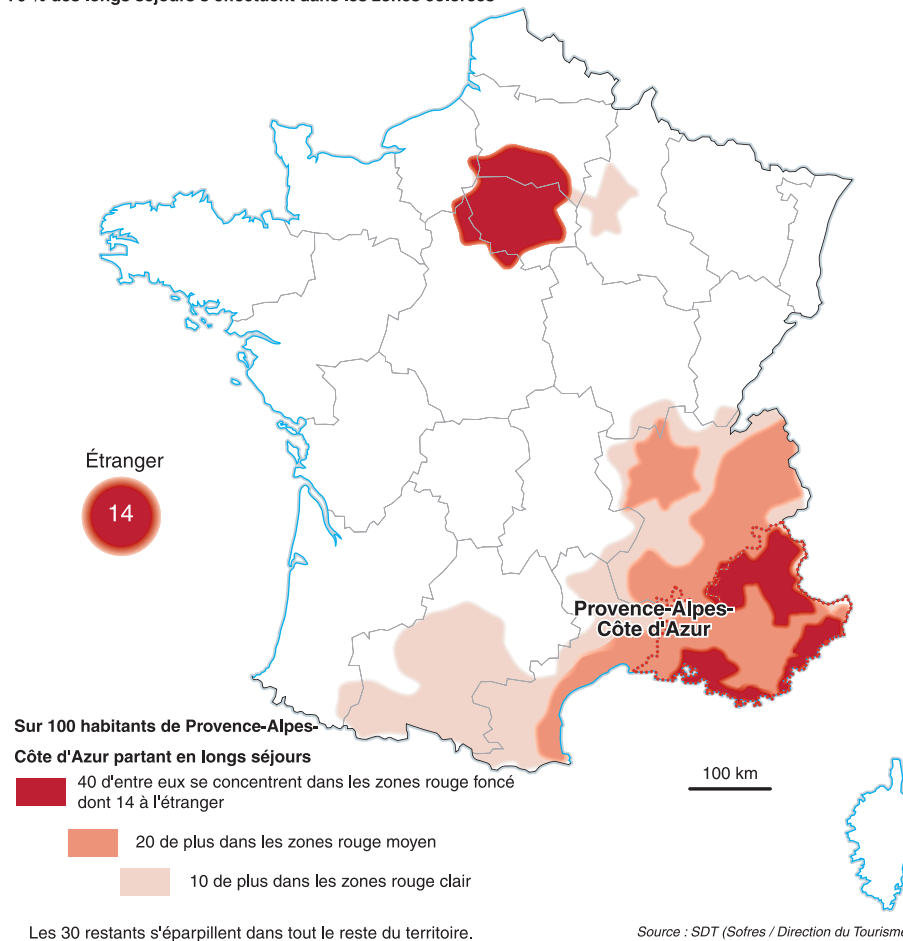
C'est une région extrêmement attrac-

tive. Elle reçoit 3,2 séjours de touristes français par habitant. C'est aussi une région bénéficiaire puisqu'elle reçoit plus de flux touristiques qu'elle n'en émet. Le taux de densité de touristes français de 468 par kilomètre carré est le plus élevé de la France métropolitaine après celui de l'Île-de-France.

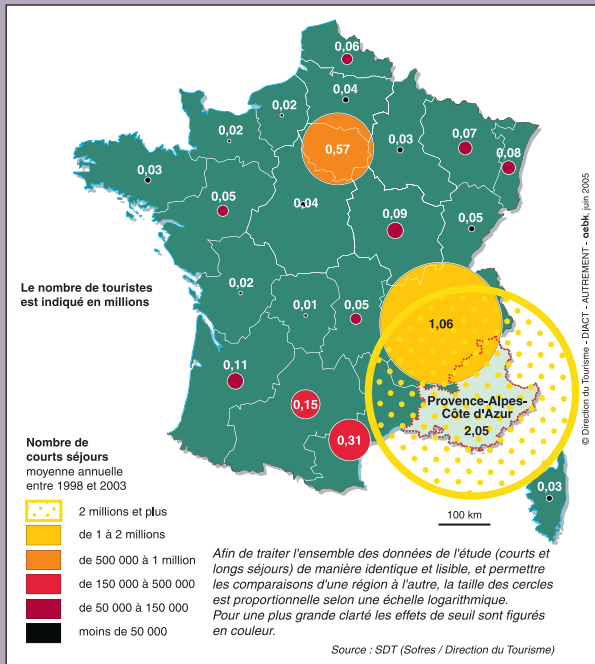
Dans le même temps, les touristes étrangers y passent 81,1 millions de nuitées, soit 18 % de l'ensemble de leurs nuitées en France métropolitaine. Les touristes étrangers représentent 45 % de l'ensemble des nuitées en Provence-Alpes-Côte

Destinations privilégiées des résidents de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors des longs séjours

70 % des longs séjours s'effectuent dans les zones colorées



Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



d'Azur, très au-dessus de la moyenne de province qui est de 35 %.

Les courts séjours
Émission des courts séjours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le taux de départ en court séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur de 43,5 % est un peu plus faible que la moyenne de province (45,2 %). La région émet 6 millions de courts séjours par an, soit 1,3 court séjour par habitant et 3 courts séjours par partant, indices un peu inférieurs à la moyenne de province (respectivement de 1,5 court séjour et 3,3 courts séjours). Pour leurs courts séjours, les habitants sont très introvertis puisque 40,2 % de leurs courts séjours se déroulent dans la région. Mais ils ne boudent pas l'étranger : 6,6 % de leurs courts séjours sont à destination de l'étranger pour une moyenne de 4,6 % des courts séjours des provinciaux.

Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur privilégient les régions limitrophes comme destinations de courts séjours – Rhône-Alpes (14,3 %) et Languedoc-Roussillon (12,2 %) –, mais aussi l'Île-de-France (7,1 %).

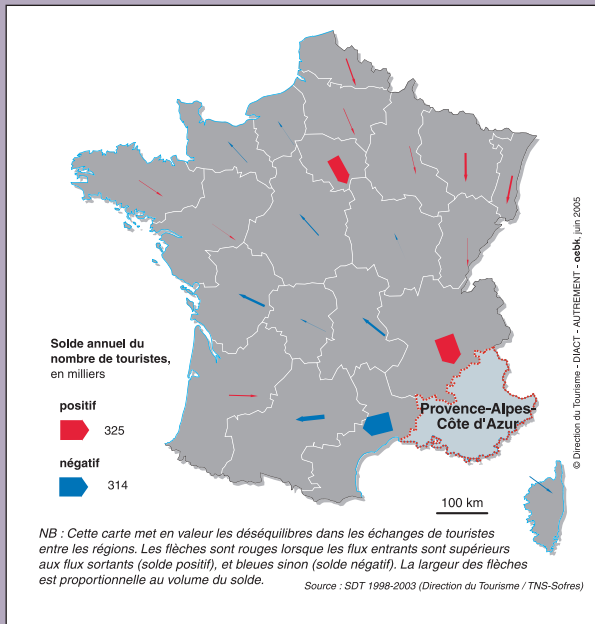
Origine des courts séjours des Français

Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième région réceptrice de courts séjours avec 6,3 millions émis par les Français, 6,9 % de l'ensemble de leurs courts séjours. Ces courts séjours sont réalisés, pour la grande majorité d'entre eux, par les habitants de la région elle-même (41,6 %), puis ceux de Rhône-Alpes (21,5 %), d'Île-de-France (11,6 %) et du Languedoc-Roussillon (6,2 %).

Solde des échanges de courts séjours

Provence-Alpes-Côte d'Azur a un solde très positif de flux de courts séjours avec Rhône-Alpes et l'Île-de-France, très légèrement positif avec la Lorraine, l'Alsace et le Nord-Pas-de-Calais. La région connaît un solde très négatif de flux de courts séjours avec le Languedoc-Roussillon, faiblement négatif avec Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et l'Auvergne.

Solde des échanges touristiques entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les autres régions pour les courts séjours



Les longs séjours
Émission des longs séjours de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le taux de départ en longs séjours en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 61,6 %, proche de la moyenne de province (61,9 %). La région émet 5,8 millions de longs séjours, représentant 7,1 % de l'ensemble des longs séjours des Français. Au total, 1,2 long séjour par habitant est émis par Provence-Alpes-Côte d'Azur et 2 longs séjours par partant, correspondant à la moyenne calculée sur la province. Les habitants restent souvent dans leur région pour y passer un long séjour : 18,5 % sont intrarégionaux (moyenne nationale 10,7 %), 17 % de ses longs séjours se déroulent à l'étranger (moyenne nationale 15,8 %).

Ses autres destinations privilégiées en France métropolitaine se situent principalement dans le sud, entre Provence-Alpes-Côte d'Azur (18,5 %), Rhône-Alpes (12,1 %), le Languedoc-Roussillon (8,9 %), l'Île-de-France (6,6 %), l'Aquitaine (4,8 %) et Midi-Pyrénées (4,7 %).

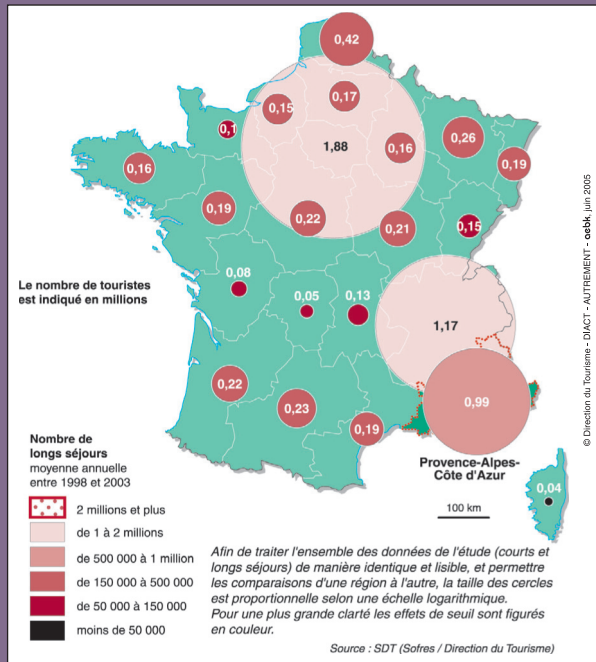
Origine des longs séjours des Français

Deuxième région réceptrice de longs séjours, Provence-Alpes-Côte d'Azur accueille 8,4 millions de longs séjours des Français, soit 12,5 % du volume total. Ils ont comme principales origines géographiques l'Île-de-France (25 %), Rhône-Alpes (15,9 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (13,4 %), les régions les plus émettrices.

Solde des échanges de longs séjours

Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît un solde extrêmement positif de flux de longs séjours avec l'Île-de-France, très positif avec Rhône-Alpes et le Nord-Pas-de-Calais, et positif avec la Lorraine, la Picardie, l'Alsace, la Haute-Normandie, la Bourgogne, le Centre et les Pays de la Loire. Son solde est négatif avec le Languedoc-Roussillon et la Corse.

Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Solde des échanges touristiques entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et les autres régions pour les longs séjours

